

QUEL QUE SOIT VOTRE STATUT, VOUS AVEZ DES DROITS

- ✓ Le droit de garder le silence
- ✓ Le droit de refuser une fouille
- ✓ Le droit de parler à un avocat avant de signer quoi que ce soit
- ✓ Le droit de demander si vous êtes libre de partir
- ✓ Le droit d'enregistrer des interactions publiques
- ✓ Le droit de refuser de répondre à la question : « êtes-vous un citoyen des États-Unis ? »
- ✓ Le droit de déclarer que vous avez peur de retourner dans votre pays d'origine


DOCUMENTS: LESQUELS GARDER SUR SOI OU ÉVITER D'AVOIR SUR SOI




- Copies de documents d'immigration (par exemple, carte verte, autorisation de travail, visa), mais ne les présentez pas si l'on ne vous les demande pas !
- Permis de conduire ou carte d'identité des États-Unis ne mentionnant pas votre pays de naissance ni votre statut d'immigration, si vous en disposez (par exemple, carte d'identité de la ville de New York, carte d'étudiant)
- Carte Connaissez vos droits
- Preuve que vous êtes présent dans le pays depuis plus de deux ans (cela peut éviter une expulsion rapide sans audience au tribunal)



- Faux documents ou fausse carte d'identité
- Tout document prétendant que vous êtes un citoyen des États-Unis si ce n'est pas le cas
- Documents d'identité de votre pays d'origine

 **Conservez les originaux de vos documents importants (numéro A, passeport) dans un endroit sûr. Ne les gardez pas sur vous.**

 **Évitez de donner votre téléphone aux forces de l'ordre. Assurez-vous que votre téléphone est protégé par un mot de passe et non par la reconnaissance faciale ou des empreintes digitales.**





TYPES DE FORCES DE SÉCURITÉ

DOUANES ET PROTECTION DES FRONTIÈRES (CBP)

Uniformes verts.
Gèrent l'entrée sur le territoire des États-Unis dans les aéroports, ports, et jusqu'à 100 milles (160 km) des frontières terrestres.



ICE

Uniformes noirs/bleus
Souvent, une mention ICE, HSI ou DHS est présente dans le dos. Trouve et expulse les personnes présentes aux États-Unis sans statut légal. Les agents d'ICE sont maintenant souvent habillés en civil.



POLICE

La police n'est pas responsable des questions d'immigration, mais des questions de sûreté publique et de résoudre des crimes. En fonction des endroits, la police peut ou non collaborer avec ICE et CBP.



MANDAT JUDICIAIRE

SEARCH AND SEIZURE WARRANT

Judge

Un mandat judiciaire est une ordonnance du tribunal permettant à ICE d'entrer et de fouiller des endroits où ils ne sont normalement pas autorisés à entrer sans permission, comme un domicile privé, un espace de travail privé ou une église. Un mandat judiciaire doit être signé par un juge ! Parfois, ICE présente un document appelé mandat d'arrêt d'une personne étrangère, qui est un document émis par ICE et NON signé par un juge. Vous n'êtes pas obligé de les laisser entrer dans votre domicile sur la base de ce document. Si ICE ne dispose pas d'un mandat judiciaire, ils ne peuvent pas entrer dans un espace privé.

TYPES OF SPACES

PUBLICS

- Rues
- Parcs
- Trottoirs

✓ ICE peut y être présent sans autorisation.

✓ ICE peut aborder des personnes et leur poser des questions. Mais vous avez tout de même des droits ! Vous n'êtes pas obligé de répondre ou de montrer de pièce d'identité (à moins que vous soyez en train de conduire).

PRIVÉS

- Votre domicile
- Un appartement fermé
- Un bureau privé

✗ ICE ne peut pas entrer sans un mandat judiciaire signé par un juge ou l'autorisation d'un résident.

✗ Vous pouvez refuser d'ouvrir la porte à moins qu'ils ne montrent ce type de mandat.

MIXTES

- Couloirs d'appartements
- Bâtiments scolaires, églises
- Lieux de travail

✓ ICE peut être présent dans les parties de ces lieux ouvertes au public.

✗ Un mandat signé par un juge ou la permission du manager/propriétaire est nécessaire pour entrer dans les zones non publiques de ces lieux.



INTERACTIONS AVEC ICE

N'oubliez pas : ICE est légalement autorisé à vous mentir ou vous tromper. Ils peuvent dire des choses comme :

« nous menons juste un contrôle de routine »

« nous enquêtons sur un crime et nous avons besoin de vous parler ». « vous avez l'obligation d'ouvrir la porte ».

- ✓ Souvenez-vous que vous avez le droit de garder le silence.
- ✓ Vous pouvez toujours leur demander de fournir la documentation appropriée.
- ✓ Vous avez le droit d'enregistrer les agents des forces de l'ordre.
- ✓ Si vous êtes détenu et avez peur de retourner dans votre pays d'origine, exprimer clairement cette peur peut empêcher que vous soyez expulsé sans audience au tribunal, même si vous êtes aux États-Unis depuis moins de 2 ans.

AU DOMICILE

- ✓ N'ouvrez pas la porte. Demandez à ce qu'un mandat judiciaire (signé par un juge) soit glissé sous la porte ou montré sans ouvrir la porte.
- ✓ Ne donnez pas l'autorisation d'entrer ou de fouiller.
- ✓ Si ICE se présente sans mandat judiciaire, dites : « je ne consens pas à ce que vous entriez ».

AU TRAVAIL

- ✓ ICE peut entrer dans les lieux publics (par exemple, le hall d'entrée d'un bâtiment).
- ✓ Une ordonnance de tribunal ou l'autorisation de l'employeur est nécessaire pour entrer dans les lieux privés (par exemple, une cuisine ou un bureau).

EN PUBLIC

- ✓ Restez calme. Ne courez pas.
- ✓ Vous n'êtes pas obligé de répondre aux questions ni de présenter de document d'identité.
- ✓ Demandez : « suis-je libre de partir ? » Répétez cette question jusqu'à obtenir une réponse. Si la réponse est oui, éloignez-vous calmement.
- ✓ Vous pouvez dire : « je ne souhaite pas répondre à vos questions » ou « je ne consens pas à une fouille ». Souvenez-vous que vous avez le droit de garder le silence.

CONTRÔLES ROUTIERS

- ✓ Si vous conduisez, vous devez présenter un permis de conduire, un document d'immatriculation et votre assurance.
- ✓ Les passagers ne sont pas obligés de fournir de papier d'identité ni de répondre à des questions.
- ✓ La police peut effectuer une fouille pour chercher des armes, mais doit avoir le consentement du conducteur ou une raison légale de fouiller davantage.
- ✓ Vous pouvez refuser les fouilles et dire, « je n'y consens pas ».



SYSTÈME JUDICIAIRE PÉNAL

- ✓ Les peines criminelles peuvent affecter votre statut d'immigration.
- ✓ Ne plaidez jamais coupable sans conseil juridique.
- ✓ Si vous êtes accusé d'un crime, consultez un avocat de la défense ET un avocat de l'immigration.
- ✗ Même des délits mineurs comme le vol à l'étalage, le saut d'un tourniquet ou des violations du Code de la route peuvent aboutir à une détention.
- ✗ Même si le cannabis est légal dans certains États, il reste illégal dans le cadre de la loi fédérale. Vous pouvez donc vous attirer des ennuis et vous risquez même la détention si vous en possédez.

RESTEZ PRÉPARÉS

- ✓ Mémorisez les numéros de téléphone et votre numéro A
- ✓ Conservez les documents importants en sécurité
- ✓ Ayez un plan d'urgence/un plan familial
- ✓ Évitez la fraude : ne parlez qu'à des avocats agréés ou des représentants agréés du département de la Justice. Aux États-Unis, les notaires ne sont pas nécessairement des avocats!

RESSOURCES ET AIDE

- Ligne téléphonique du Bureau des nouveaux américains de l'État de New York : 1-800-566-7636
- Pour signaler une fraude à l'immigration : 1-800-566-7636
- Pour signaler des crimes haineux : 1-888-392-3644
- Envoyez INFONY au 52886 pour obtenir des ressources
- Plus d'informations : nyic.org/KYR
- Pour trouver une personne détenue par ICE :
 - Rendez-vous sur le localisateur de détenu d'ICE : locator.ice.gov
 - Entrez le numéro A de la personne (9 chiffres) et son pays de naissance ou son nom complet, son pays de naissance et sa date de naissance.
 - Si la personne n'apparaît pas dans le système, contactez le Bureau local d'ICE ou leur établissement de détention : ice.gov/contact/field-offices



Carte recto-verso présentant vos droits. Vous pouvez la montrer à un agent des forces de l'ordre pour affirmer vos droits même si vous ne parlez pas anglais